



## La Roche-Neuville



### édito

Après une année 2020 et un 1<sup>er</sup> semestre 2021 marqués par cette crise sanitaire sans précédent, nous avons de vraies raisons d'espérer. Les mots « confinement » et « couvre-feu » qui se sont petit à petit imposés à nos vies dans notre quotidien devraient disparaître progressivement de notre vocabulaire.

En cette période de sortie de crise, mes pensées vont vers les acteurs économiques de notre commune dont l'activité a été fragilisée, avec une mention particulière pour le repreneur du restaurant « LE MORILLAND » dans le bourg de Loigné sur Mayenne et des repreneurs du restaurant « LES COPAINS D'ABORD » à Neuville. Ils ont osé et eu le courage de s'installer dans une période où beaucoup n'auraient pas tenté l'aventure, je leur souhaite une entière réussite. Depuis l'ouverture et la réouverture de nos trois restaurants, nous mesurons combien ils sont essentiels pour notre vie locale.

« Espoir » est le mot retenu pour cet édito. En cette période estivale, la vaccination en cours devrait permettre un retour progressif vers une vie sociale normale et permettre à l'activité économique de retrouver son rythme de croisière et à nos entreprises de retrouver des couleurs. Au travers du plan de relance de la Région et du Département, la commune participe activement à la relance de l'économie. Un programme triennal de travaux pourra être réalisé en 18 mois grâce aux subventions qui nous ont été attribuées.

La vie associative devrait également reprendre son rythme habituel à partir de septembre. J'encourage toutes les Rocheneuvilloises et tous les Rocheneuvillois qui le désirent à s'impliquer dans nos associations afin de retrouver une vie sociale normale.

Notre commune bénéficie d'une image positive, d'une dynamique au regard de tous les contacts que j'ai pu avoir depuis le début de l'année. Nombreux sont ceux qui désirent s'installer à LA ROCHE-NEUVILLE, artisans, commerçants, activités touristiques, ou tout simplement pour y habiter. L'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe à la rentrée prochaine à Loigné sur Mayenne en est l'illustration. Nous nous sommes engagés à soutenir cette dynamique par de nombreux investissements qui devront répondre à vos attentes dans différents domaines : économique, associatif, urbanisme, tourisme, scolaire, patrimoine, grand âge etc...

La transition écologique sera au cœur de tous nos projets, quels que soient les investissements, afin de prendre notre part dans l'ambition du sud Mayenne de devenir un territoire à énergie positive.

Les travaux engagés dans le cadre du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), auxquels vous serez largement associés, permettront à notre commune de se tourner résolument vers l'avenir pour les 10 années qui viennent.

Avancer, transformer, faire société. Le chemin est tracé.

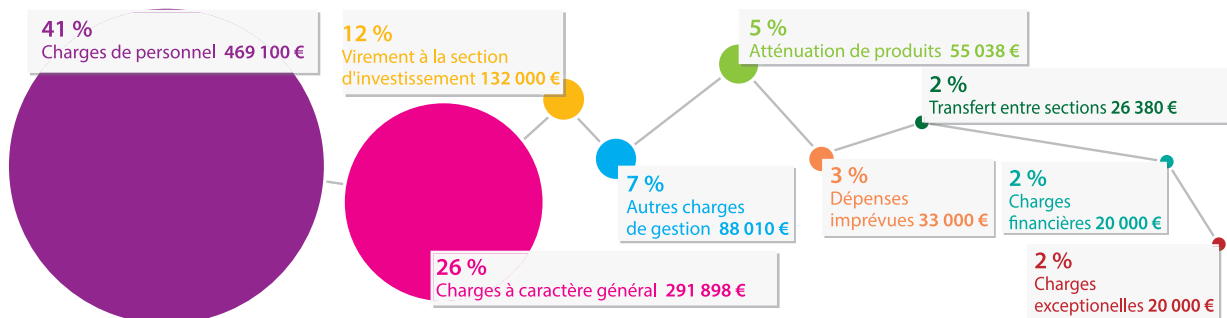
A nous tous, ensemble, de l'emprunter pour transformer l'espoir en réalité.

Je vous souhaite un bel été.

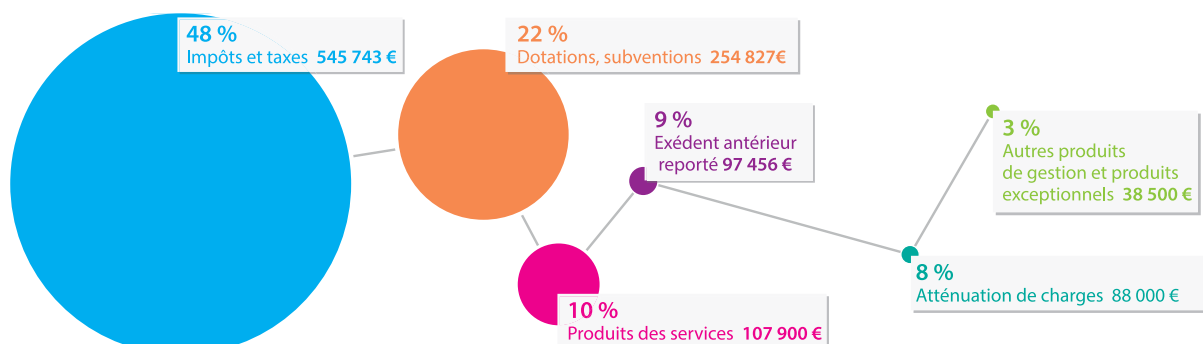
Jean-Paul FORVEILLE  
Maire de LA ROCHE-NEUVILLE

# Budget 2021 - Budget général de la Commune

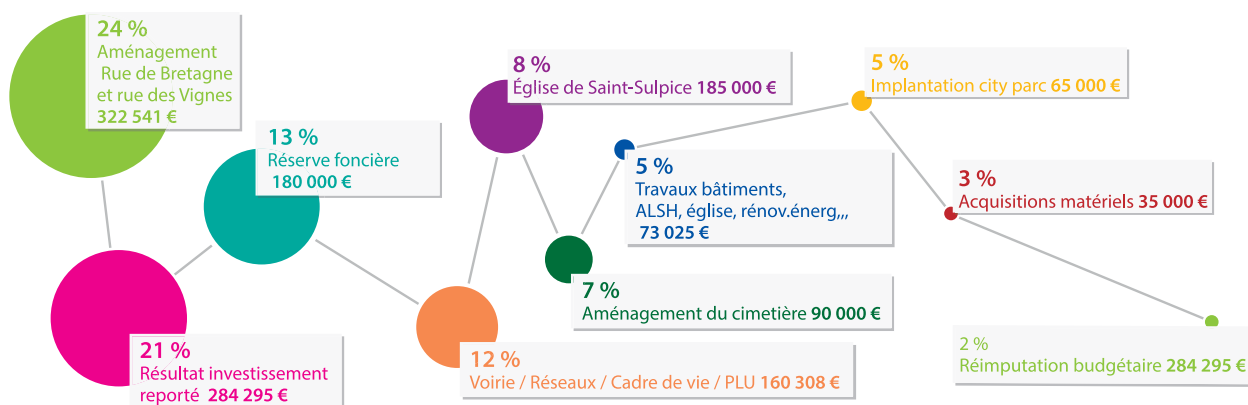
## // Fonctionnement dépenses : 1 132 426 €



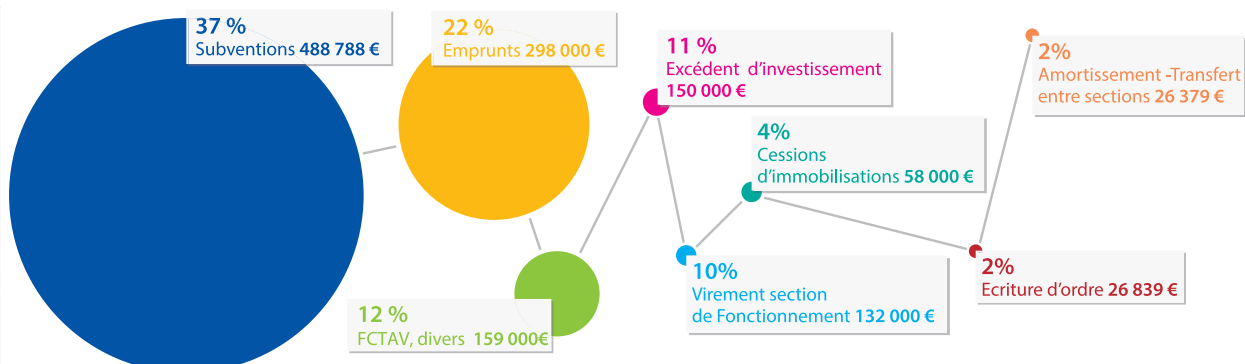
## // Fonctionnement recettes : 1 132 426 €



## // Investissement dépenses : 1 339 006 €



## // Investissement recettes : 1 339 006 €



Plusieurs lignes budgétaires ont été alimentées afin de prévoir les programmes d'investissements complets, mais les dépenses et les emprunts ne seront réalisées que partiellement au cours de l'exercice 2021.

# Vie associative

## Le Label « Terre de Jeux 2024 »



La commission Terre de jeux 2024 a enfin pu se réunir et vous propose un programme de sorties sportives avec des départs à 10h00 et une alternance sur les lieux de départs :

- 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois : Vélo sur route.
- 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois : Marche.
- 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois : VTT.
- 4<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois : Course à pied.

Le contexte sanitaire n'a pas empêché les enseignants de l'école La Roche fleurie, l'équipe d'animation et les enfants de se mobiliser pour participer à la Semaine Olympique et Paralympique. Une semaine riche en découverte et en expériences pour nos jeunes, au cours de laquelle une belle photo a été prise par le service de communication du Pays de Château-Gontier. Cette photo a été la lauréate du Concours national organisé par Paris 2024, grâce à la mobilisation et au travail de tous.

## L'ALL: Athletic Laigné Loigné



Voilà une saison très particulière qui se termine. En fait elle n'a jamais vraiment commencé puisque nous avons dû arrêter les compétitions à la fin octobre à cause de la covid-19. Pour nos plus et moins jeunes, nous avons pu réaliser des séances d'entraînement dans le respect des règles sanitaires. Donc un grand **MERCI** à nos éducateurs qui ont su maintenir une activité dans un contexte difficile. Restons optimistes pour la saison à venir. C'est avec beaucoup de hâte que joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters ont envie de retrouver les terrains afin de partager des moments sportifs et conviviaux.

Si vous souhaitez rejoindre l'Athletic Laigné Loigné, contacter :

Karl **NOTAIS** au 06 82 33 85 61.

ou Augustin **TOUEILLE** au 07 85 60 81 38.

ou par mail [secretaire@athlaigneloigne.com](mailto:secretaire@athlaigneloigne.com)

Co présidents : Olivier **GUILLET** et Stéphane **NOTAIS**



## Opération « Argent de Poche »



Après une première session du dispositif en février dernier, l'opération « Argent de poche » est reconduite du 29 juin au 31 juillet et du 19 au 30 octobre 2021 pour les jeunes de La Roche-Neuville.

Les jeunes seront sollicités pour effectuer diverses missions : entretien des espaces verts, désherbage, nettoyage des bâtiments communaux et réalisation de certains travaux de peinture en contrepartie d'une rémunération de 15€ pour 3 heures par jour.

## Dispositif « Pass'Citoyen »



La commune a mis en place le « Pass'Citoyen » pour tous les jeunes entre **16 et 20 ans** (révolus).

En contrepartie d'une mission citoyenne de **20h**, une aide de **175€** est attribuée afin de financer le permis B.

# Conseil Municipal d'Enfants

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants n'ont pas chômé cette année et ont su être réactifs pour adapter leurs projets à la situation. Conscients de la difficulté de la situation dans laquelle peuvent se trouver certaines familles, ils ont alors organisé une collecte de denrées pour l'association Les Restos du cœur à une sortie d'école. Ils ont rencontré un grand succès à travers cette opération et ont pu remettre le fruit de leur collecte aux bénévoles de l'association. Travaillant sur le cadre de vie de la commune, les élus réfléchissent actuellement à la sensibilisation de leurs camarades et des usagers de la route aux dangers aux abords de l'école. Un clip à destination des élèves de l'école a été tourné et des panneaux de prévention sont en cours d'élaboration. Une riche année qui se clôturera par un temps plus convivial à travers une sortie à vélo qui nous amènera à remonter de l'écluse de La Roche à celle de Neuville.



## Bruit de voisinage

**Les aboiements excessifs** de chiens peuvent être une cause de stress aussi bien pour l'entourage que pour l'animal. Une solution de dressage efficace et simple existe : **utiliser un collier anti aboiement.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...** ne peuvent être effectués que :

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30
- les **samedis et mercredis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

[article 9 de l'arrêté préfectoral n° 2008-D-278 portant réglementation des bruits de voisinage]

## Dépôts sauvages

De même, les espaces de tri sélectif doivent être utilisés à bon escient et les dépôts réalisés dans les containers et non à côté, comme nous le constatons parfois. **Nous comptons sur votre vigilance.**

**Tout dépôt sauvage est sanctionné d'une amende de 3<sup>ème</sup> classe en référence du code pénal, article R.6321**



**Nous vous rappelons :** les dépôts sauvages ( que ce soient des déchets verts, du cartonnage, des détritiques ...) sont interdits sur la voie publique et sur les terrains communaux.

## Freelons asiatiques



Dans le cadre du Plan d'Action Collectif auquel la commune de La Roche-Neuville adhère, en cas de suspicion ou de découverte d'un nid, merci de tenir informée la mairie au 02.43.07.28.71.

**La commune s'engage à financer les interventions réalisées sur le domaine privé à hauteur de 50 % jusqu'à 100€ et à hauteur de 65% au-delà de 100€. Le solde TTC de l'intervention restant à la charge du particulier lui sera directement facturé par « l'entreprise prestataire ».**

## PanneauPocket



L'application « PanneauPocket » vous permet de recevoir des informations ou des alertes sur des événements concernant la commune. C'est un moyen de faire connaître des événements festifs, de vous donner des informations immédiates (animaux perdus, routes barrées, alertes météo, ...).

L'appli est gratuite et téléchargeable pour une utilisation sur smartphone, sur tablette ou sur ordinateur.

Pour obtenir l'appli : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

- les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Thème des petites vacances de février :  
Une page d'histoire



Thème des mercredis :  
Super héros  
Un monde féérique  
Nature colorée



Merci à  
**Philippine FOURNIER**  
et à  
**Margot GUINET**  
pour leurs stages

## ALSH Vacances d'été

Ouverture de l'accueil de loisirs du mercredi 7 au vendredi 30 juillet, avec pour thématiques :

- 3-5 ans : A l'aventure avec Marsu !
- 6-12 ans : Destination quai des explorations

4 journées à thème les vendredis : journée nature (vert), journée soleil (jaune), journée air (bleu), journée arc-en-ciel (multicolore). Il faudra donc venir habillé avec la couleur indiquée chaque vendredi.

Et toujours les activités à la carte pour les plus grands (9 à 15 ans : âges définis sur le programme en fonction des activités).

L'équipe d'animation de juillet sera composée de : (cf. photo de gauche à droite)

Mathys MINZIERE (stagiaire BAFA), Angélique CORMIER, Sophie DROCHON, Zoé CHAUVEAU, Marion CHAUVEAU (directrice) et Fabien LE MASSON.

Si besoin, d'autres personnes pourront venir renforcer l'équipe.



Ouverture également de l'ALSH du lundi 23 au mardi 31 août : pour les enfants de 3 à 12 ans.

L'équipe d'animation d'août sera composée de : Angélique CORMIER (directrice), Sophie DROCHON, Fantine FORESTIER et Fabien LE MASSON

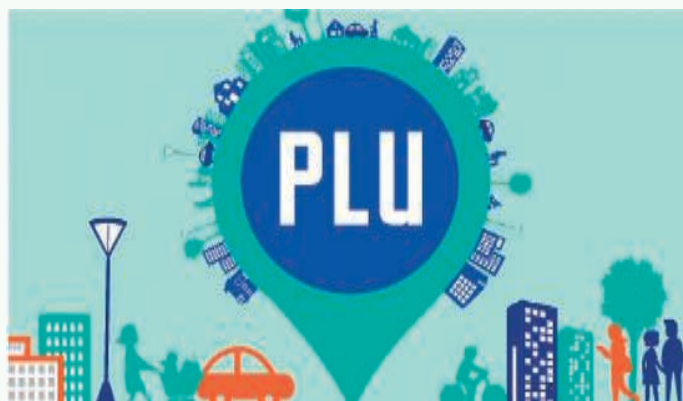
Venez vivre de superbes aventures, l'équipe d'animation vous attend nombreux !!!

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Marion CHAUVEAU :

Par mail : [clsh.loignesurmayenne@gmail.com](mailto:clsh.loignesurmayenne@gmail.com)

Par téléphone : 06-07-07-78-10 OU 02-43-07-65-92

# URBANISME & CADRE DE VIE



## // Elaboration du PLU de la Roche-Neuville

Lors de séance du 28 janvier dernier, le conseil municipal a décidé de lancer l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire de la Roche Neuville.

En effet, alors que Loigné sur Mayenne dispose d'un Plan Local d'Urbanisme depuis 2017, le territoire de St-Sulpice reste régi par la réglementation nationale en matière d'urbanisme. Le nouveau plan local d'urbanisme doit donc permettre à l'ensemble des habitants d'être soumis aux mêmes règles en matière d'aménagement et d'urbanisme.

L'élaboration de ce PLU va durer environ 2 ans et la population communale est invitée à participer à cette démarche afin de soumettre ses idées, ses suggestions et demandes. Cette concertation s'organisera de différentes manières :

- Un registre est d'ores et déjà à votre disposition dans les 2 mairies pour recueillir vos observations,
- Ces observations peuvent être également transmises par courrier adressé à M. le Maire à l'adresse postale de la mairie en indiquant « Concertation préalable relative au PLU » ou par mail à l'adresse spécifique créée : [plularocheneuville@gmail.com](mailto:plularocheneuville@gmail.com)
- Une réunion publique sera organisée fin 2021 pour vous présenter les grandes orientations du projet et échanger avec vous.
- Des informations régulières sur l'avancement des travaux vous seront présentées au travers du bulletin communal, du site internet de la commune ou d'informations diffusées dans les boîtes aux lettres de chacun.

L'élaboration du Plan local d'Urbanisme est un moment fort pour réfléchir au devenir de notre territoire. Les élus comptent sur votre participation et votre mobilisation pour dessiner l'avenir de notre commune nouvelle.

## // Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture **sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.**



Quelle autorisation avant de commencer des travaux ?



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire



## // Lotissement à Saint-Sulpice

Le 3 juin dernier, le conseil municipal a validé le plan d'aménagement du lotissement « Espace Ferdinand Barais » à Saint-Sulpice avec la création de 5 lots de 402 à 568 m<sup>2</sup>.

## // Programme d'amélioration de l'habitat

**Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet d'amélioration de votre logement, avant d'entreprendre vos travaux, vous pouvez contacter :**

La Communauté de communes du Pays de Château-Gontier  
au 02 43 09 55 55

ou vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, organisées tous les jeudi matin à l'Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier de 9h à 12h.



*Comment construire ou rénover économe ? Quel type de chauffage utiliser ? Comment bien isoler ma maison ? Comment réduire ma facture d'énergie ?*

**L'Espace Info Energie saura répondre à toutes vos questions !**

Il s'agit d'un **service d'informations et de conseils neutres** mis à disposition du **public gratuitement**. Énergies renouvelables, rénovation, économies d'argent... sont des thèmes que vous pourrez aborder ! Des spécialistes sont présents pour vous recevoir et répondre à toutes vos questions liées à l'**efficacité énergétique** ou l'utilisation de ressources renouvelables.

Permanence le jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H (sur RDV) à l'Hôtel de Ville et de Pays à Château-Gontier.

## // Fleurissement

Des aménagements sont prévus pour Saint-Sulpice : jachère fleurie à l'entrée du bourg (en direction de Château-Gontier) et fleurissement du pied des arbres à la sortie du bourg (en direction de Houssay), aménagements autour de l'église (avec implantation d'un terrain de pétanque). Cette année, le jury régional se déplace à Saint-Sulpice : nous avons espoir de conserver les 3 fleurs. Tous ceux qui le souhaitent peuvent venir étoffer l'équipe des bénévoles.



## // Focus

La crise sanitaire a interrompu la réflexion menée en vue de produire un livre sur l'histoire de notre commune. Tous ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre les deux groupes qui travaillent sur ce Focus sur La Roche-Neuville : se faire connaître auprès de la mairie.

# Etat civil (janvier à juillet 2021)

## Naissances

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| 01/01/2021 | BELLANGER Ezio        |
| 07/01/2021 | THOMAS Liz-Andréa     |
| 29/01/2021 | BRIÈRE DOINEAU Éléna  |
| 08/03/2021 | GUILLARD Laury        |
| 10/03/2021 | GIORDANO Maylie       |
| 11/03/2021 | SIMON Léa             |
| 10/04/2021 | GUÉMAS Sacha          |
| 11/04/2021 | HURTAUD ROBERT Elyzio |
| 21/04/2021 | JOLIVEAU Lyse         |

## Mariages

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| 03/07/2021 | BIGNON Valéry & CAMPAGNIE Sylvie |
| 24/07/2021 | RENAULT Nicolas & PESCHE Mylène  |
|            | AUGIER Rudy & RONGÈRE Charlène   |

## Décès

|            |              |
|------------|--------------|
| 01/03/2021 | RUAULT Henri |
|------------|--------------|

## // Défibrillateurs

Trois défibrillateurs sont installés sur la commune : deux à Loigné ( Mille-Clubs et toilette publique) et un à la salle des fêtes de Saint-Sulpice.

## // Retrait des sacs jaunes

Les sacs jaunes sont désormais à disposition à la boulangerie, à la bibliothèque de Saint-Sulpice et aux mairies de Loigné sur Mayenne et de Saint-Sulpice.



## // Bibliothèque

Pendant les vacances d'été :

■ La bibliothèque de Loigné sur Mayenne sera ouverte :

Samedi 10 juillet de 10h à 12h.

Mercredi 21 juillet de 16h à 18h.

Mercredi 25 août de 16h à 18h.

Samedi 28 août de 10h à 12h.

■ La bibliothèque de Saint-Sulpice sera ouverte :

Les samedis de 10h à 12h en juillet.

Fermeture complète en août.

## // Avis aux nouveaux résidents

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille ou de leur carte nationale d'identité afin de permettre la mise à jour du fichier communal.

## // Cartes loisirs

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma...) aux :

- moins de 18 ans apprentis et étudiants
- demandeurs d'emploi
- bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE
- personnes âgées percevant le fonds national de solidarité



## // Legalisation de signature

Elle peut être obtenue selon les cas :

- à la Mairie de son domicile en présentant le document à légaliser (non signé) et une pièce d'identité portant une signature. En cas d'absence de pièce d'identité, il faut deux témoins munis de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile. Les documents à légaliser doivent impérativement être en français ou accompagnés de leur traduction française.



## // Besoin d'une assistante maternelle?

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil départemental : [www.assistantsmaternels53.fr](http://www.assistantsmaternels53.fr)

# Informations diverses

## // Cartes d'identité



### N'oubliez pas :

La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les majeurs et de 10 ans pour les mineurs.

Les demandes de cartes nationales d'identité se font désormais exclusivement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier. Par conséquent, pour accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé de mettre en place pour la ville de Château-Gontier des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identités et de passeports.

Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

- Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 à 11H45
- Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45

## // Recensement citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit **OBLIGATOIREMENT** faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.



## // Inscriptions scolaires 2021-2022



Pour tout renseignement concernant les nouvelles inscriptions :

- Pour les enfants de Loigné sur Mayenne - école publique de la Roche Fleurie, contacter la mairie au 02.43.07.28.71.
- Pour les enfants de Saint-Sulpice, contacter la mairie de Houssay au 02.43.07.71.17.

NB : Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune.

## // Secrétariat de mairie

■ Pendant la période estivale, la mairie de Loigné sur Mayenne sera ouverte tous les jours de 9H00 à 12H30 **SAUF** le mardi (fermeture hebdomadaire habituelle), et les samedis 24 et 31 juillet et tous les samedis du mois d'août.

■ Au mois d'août, la mairie de Saint-Sulpice sera fermée du vendredi 6 août au mardi 24 août.

Un transfert d'appel est maintenant en place entre Saint-Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées et demie au lieu de 2 pour Saint-Sulpice.